

Mai 1998

Québec, le 13 mai 1998

Monsieur Yvan Vaillancourt
Directeur général
Cégep de Granby Haute-Yamaska
50, rue Saint-Joseph
Granby (Québec) J2G 9H7

Monsieur le Directeur général,

Au cours de sa réunion du 6 mai 1998, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance des mesures adoptées par le Cégep de Granby Haute-Yamaska pour donner suite au rapport d'évaluation du programme *Sciences humaines* menant au diplôme d'études collégiales. C'est avec plaisir que je vous informe que la Commission s'est dite satisfaite des suites données à son évaluation. Les précisions qui suivent expliquent cette appréciation.

Dans son rapport, la Commission faisait quatre recommandations concernant une meilleure définition de l'orientation du programme, l'application de la PIEA, la mise en place de mécanismes de suivi des élèves et des diplômés et la révision du mode de gestion du programme en concertation avec les principaux acteurs.

De façon particulière, l'opération de révision du descripteur de programme, la réalisation de la grille de concordance entre les cours et les objectifs visés et l'adoption de nouvelles grilles de cours ont permis de mieux préciser l'orientation du programme. Bien que tous les intervenants ne partagent pas encore une vision commune de celui-ci, la Commission constate que le Collège n'a pas ménagé ses efforts pour y arriver et l'encourage à poursuivre dans cette voie. Par ailleurs, l'adoption de la grille d'autoappréciation des plans de cours par la Commission des études contribuera à assurer le respect des règles de la PIEA, permettra à l'enseignant de raffiner ses plans de cours et ses modes et instruments d'évaluation et dotera la Direction des études d'un outil d'analyse et d'appréciation desdits plans de cours.

La mise en place du système d'information sur les programmes de concert avec la mise en oeuvre du projet de relance des diplômés devrait permettre de recueillir l'information pertinente pour suivre le cheminement des élèves et des diplômés. Enfin, le *Guide de*

gestion élaboré à la suite des travaux effectués dans le but d'obtenir un consensus au regard de la nouvelle orientation du programme, permettra de préciser les rôles et responsabilités des principaux intervenants.

Le Collège a également donné suite à trois des suggestions de la Commission, soit celle visant à mieux définir le profil du diplômé, celle concernant l'adaptation des cours de mathématiques à la clientèle de *Sciences humaines* et enfin celle portant sur l'intégration d'un volet *Évaluation* dans la *Politique de gestion des ressources humaines*. De façon particulière, la Commission estime que le Collège a amélioré le profil *Administration*, que la constitution de groupes homogènes en mathématique devrait favoriser la réussite des élèves et que l'ajout prévu du volet *Évaluation* à la PGRH devrait contribuer à améliorer l'enseignement et à motiver le personnel.

En conclusion, la Commission reconnaît que le Cégep de Granby Haute-Yamaska a su profiter de l'opération d'évaluation de son programme *Sciences humaines* pour améliorer la qualité de la formation donnée. Elle souligne de façon particulière l'engagement et l'intérêt manifestés par le personnel enseignant pour assurer la bonne marche du programme de même que les efforts importants consentis par la direction du Collège.

Vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer